

Le Pôle reconversion.

Concrétiser la reconversion professionnelle des salariés intérimaires en problématique de santé.

L'essentiel

Offrir un accompagnement global et sur-mesure pour faciliter aux salariés intérimaires une réorientation vers un avenir professionnel viable, en complémentarité avec les acteurs et dispositifs existants.

Le(a) conseiller(ère) parcours reconversion aide chaque salarié intérimaire à bâtir un projet de reconversion cohérent, réaliste et réalisable au regard de son état de santé, tout en tenant compte des besoins et évolutions du marché de l'emploi.



Les bénéficiaires

Le Pôle reconversion accompagne les salariés intérimaires confrontés à une problématique de santé :

- Survenue au cours d'une mission (accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle ou maladie d'origine non professionnelle)
- Générant des difficultés à reprendre leur ancien métier, des restrictions médicales voire une inaptitude avérée à leur ancien poste.

Les objectifs

- Reprendre confiance et se projeter positivement vers l'emploi
- Identifier ses forces, ses compétences et ses motivations
- Préparer la reconversion
- Activer les solutions
- Faciliter l'accès à un nouvel emploi.

Un(e) interlocuteur(trice) privilégié(e)

Le contact humain est essentiel pour réussir sa reconversion lorsque l'on ne peut pas reprendre un emploi compte tenu d'un problème de santé.

Le(a) conseiller(ère) prend en compte toutes les composantes de chaque situation et met en place un accompagnement individualisé sur la durée.

Un rôle d'intermédiaire pour faire le lien entre les différents acteurs mobilisés et mobilisables pour la réalisation du parcours et jusqu'au retour à l'emploi.

Pour nous contacter : reconversion@fpett.fr

Les grandes étapes

La phase de construction du projet

- Analyse des compétences transférables
- Identification des intérêts professionnels, motivations et valeurs
- Exploration de nouveaux métiers.

La phase d'étude de faisabilité

- Validation médicale adéquation projet / santé
- Evaluation des opportunités du marché de l'emploi
- Recherche de formation.

La phase de mise en œuvre

- Recherche du dispositif de financement adapté (Branche et hors Branche)
- Mise en relation avec des agences d'emploi.

Appui au retour à l'emploi

- rédaction du CV, lettre de motivation
- Analyse des offres d'emploi
- Mise en relation avec des agences d'emploi.

Les outils du Pôle reconversion

Afin de faciliter et concrétiser les parcours de reconversion, le Pôle Reconversion met à disposition des salariés intérimaires des outils, entièrement financés par le FPETT, et activés par le(a) conseiller(ère) en fonction des besoins identifiés.

Le Bilan de reconversion

- Prestation modulable et individualisée jusqu'à 30 h
- Prise en compte du statut intérimaire et de ses spécificités
- Centré sur la santé, individualisation du parcours
- Intervient, à chaque étape, en soutien de tous les acteurs de l'action.

Le financement de formation sur temps d'arrêt

- Se former sur son temps d'arrêt
- Nécessité de l'accord du médecin conseil pour le maintien des indemnités journalières et la compatibilité avec le parcours de soin.

Suivi psychologique

- Jusqu'à 4 séances d'1h avec un psychologue
- Aider à la remobilisation
- Identifier les freins et leviers.

L'avis consultatif médical

- 1h d'échange avec un professionnel de santé
- Faire le point sur ses capacités restantes
- Evaluer l'adéquation d'un projet professionnel avec sa problématique médicale.

Le CAR (contrat d'alternance de reconversion)

- Dispositif de Branche de financement de formation sous statut salarié
- Contrat de travail d'une durée de 12 mois maximum s'articulant en deux étapes : formation + mission(s)
- Accompagnement à la recherche d'une agence d'emploi porteuse par le Pôle reconversion.



Les points forts du Pôle reconversion

- **Un facilitateur pour un accompagnement sur mesure :** Flexibilité et adaptabilité sont les maîtres-mots du Pôle Reconversion. Chaque besoin nécessite une réponse personnalisée
- **Une intermédiation active :** Le Pôle reconversion mobilise les bons acteurs au bon moment. L'objectif étant de faciliter le parcours
- **Une approche globale :** Grâce à une collaboration étroite avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire), le parcours de reconversion professionnelle est abordé sous tous ses angles
- **Une riche palette d'outils :** Le Pôle Reconversion est doté d'outils proposant des solutions tant en matière d'accompagnement à la définition d'un projet de reconversion que de financement de formation
- **Un engagement sur le long terme :** Le Pôle Reconversion est aux côtés des salariés intérimaires jusqu'à leur retour à l'emploi
- **Un lien direct avec les agences d'emploi :** Le Pôle Reconversion s'appuie sur le réseau d'agences d'emploi pour mettre en œuvre les parcours de formation et ainsi faciliter l'accès à l'emploi.